



COMPOSTER

dans sa résidence...

Dorénavant c'est possible
avec le SMOCE et LOGISENS



DOSSIER DE PRESSE

**CITE DE MASSIGOUX - LOGISENS
INAUGURATION DU SITE DE COMPOSTAGE PARTAGE
LE JEUDI 23 FEVRIER 2017 – 11h30**

Compostage partagé en pieds d'immeubles

Mise en place d'un nouveau point de compostage

Cité de Massigoux (résidence Logisens)

Contexte :

Les **biodéchets** constituent une part importante des déchets encore mélangés avec les OM. En effet, on considère habituellement qu'**un tiers du poids des ordures ménagères** est constitué de biodéchets **pouvant être compostés**. Depuis plusieurs années, le SMOCE intervient donc aux côtés de ses collectivités adhérentes pour développer le compostage domestique auprès des personnes habitant des maisons. Grâce à la signature d'une **convention de partenariat avec LOGISENS**, le SMOCE cherche également à développer cette pratique auprès des **personnes habitant en appartements**.

Cette action s'inscrit dans le cadre du **Programme Local de Prévention (PLP)** signé avec l'ADEME visant à faire baisser de 7% la production d'ordures ménagères collectées sur le territoire du SMOCE sur une période de 5 ans. L'objectif que le SMOCE se fixe pour le déploiement du compostage partagé est d'équiper au moins 10% des appartements du territoire en composteurs collectifs (soit environ 1 500 foyers).

Historique :

Au printemps 2016, quelques résidences « expérimentales » ont été équipées de composteurs comme la **Maison Juppe à Saint Paul des Landes**, la résidence **Peyre Arse à Ytrac** et la **cité du Bac à Maurs**. La participation des habitants ne s'étant pas démentie, les opérations sur ces sites expérimentaux ont été validées avec succès. Le SMOCE souhaite dorénavant que cette pratique du compostage partagé puisse passer à une phase de **généralisation**.

Le premier site de compostage partagé installé à Aurillac l'a été en septembre dernier grâce à la volonté de personnes investies dans une copropriété privée gérée par un syndic bénévole. Il s'agit de la **résidence Le Floride** située boulevard des Hortes (29 logements). Dans quelques jours et toujours avec l'accompagnement de LOGISENS, un nouveau site de compostage partagé devrait être installé pour les habitants de la **résidence Aristide Briand** (94 logements situés aux n°20, 22, 24 et 26 rue Pierre Marty).

Ce seront ainsi 225 logements qui seront équipés de composteurs, en attendant de poursuivre la sensibilisation auprès des habitants d'autres résidences en partenariat avec LOGISENS, et de concrétiser de **nouveaux partenariats** avec d'**autres copropriétés**, **des agences immobilières** en charge de la gestion de syndic ou **toute autre structure** intéressée par le compostage partagé.

L'installation du site de compostage partagé à la cité de Massigoux:

Avant la mise en place de ce site de compostage partagé et comme cela fut le cas sur les autres sites, une phase primordiale a initialement été consacrée à la sensibilisation puis à la communication auprès des habitants. Lors du passage des agents du SMOCE en porte-à-porte, **69% des foyers ont pu être rencontrés**. Parmi ces foyers, **73% ont déclaré être intéressés** par la démarche et souhaiter y participer. Le démarrage se fera progressivement avec la mise en place d'un premier point de compostage. Si la pratique du compostage se développe conformément aux attentes, un second point de compostage sera installé à l'opposé du premier.

Chaque point de compostage sera toujours constitué de **3 composteurs** : un premier destiné à recueillir la réserve de matière sèche pour recouvrir systématiquement les biodéchets déposés, un deuxième qui recevra les biodéchets à recouvrir de matière sèche et le troisième qui prendra le relais quand le précédent sera rempli et nécessitera un temps de maturation compris entre 6 et 9 mois. Pour faciliter ce nouveau geste, **les foyers qui se sont déclarés volontaires pour pratiquer le compostage se verront remettre un bioseau de 10 litres** pour stocker les biodéchets dans leurs cuisines avant d'aller les déposer dans les composteurs.

En tant que partenaire du SMOCE, **LOGISENS s'engage aussi pour développer le compostage partagé en pieds d'immeubles**. Ainsi, le référent de secteur et l'agent présent sur site sont mobilisés pour suivre le bon déroulement du processus de compostage et de l'approvisionnement en matière sèche.

Le processus de compostage :

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets organiques (épluchures de légumes, fleurs fanées, déchets de jardin...) par des micro-organismes présents dans le sol (bactéries, champignons, acariens, vers...) en présence d'eau et d'air.

Pour éviter tout problème d'odeur et faciliter la circulation de l'air, les habitants auront la consigne de recouvrir légèrement leurs apports avec de la matière sèche, tout en évitant la viande, le poisson et les os. Pour des sites de compostage partagé, on considère que les biodéchets se seront transformés en compost **sur une durée d'une année**. Après, le compost pourra être criblé ou tamisé afin de disposer d'un **produit fin idéal pour les plantations dans les balconnières ou les espaces verts communs**.

La poursuite des opérations avec le SMOCE :

Pour faire progresser cette démarche de compostage partagé, le SMOCE sera présent à l'occasion de nombreuses manifestations présentes sur son territoire pour sensibiliser et convaincre de plus nombreux habitants. En complément, le SMOCE continue à rechercher des bénévoles qui souhaitent devenir guide-composteur et s'investir pour accompagner ou initier les démarches de compostage. En partenariat avec le CPIE, le SMOCE propose en effet une formation de 3 demi-journées et un appui technique aux membres du réseau. A ce jour, ce sont 42 personnes qui ont rejoint le réseau de guides-composteurs.

Pour préparer la suite du **Programme Local de Prévention** qui prendra fin d'ici quelques semaines, le SMOCE mène actuellement une **étude de préfiguration** qui permettra de disposer des éléments de diagnostic et de propositions d'actions pour envisager la possibilité de proposer à l'ADEME une candidature à un **Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire**.

En complément, le SMOCE a souhaité faire réaliser une étude préconisée par la Loi relative à la transition énergétique et pour la croissance verte, afin de définir à terme un **schéma territorial** permettant à **chaque habitant** du territoire de disposer d'une **solution technique pour éviter de mélanger les biodéchets et les ordures ménagères**. Parmi les solutions connues et déjà appliquées figurent bien-sûr le compostage domestique et le compostage partagé, mais d'autres idées sont attendues pour faciliter le geste de tri des biodéchets pour le plus grand nombre d'habitants.

Le SMOCE en bref

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) a été créé en 2008. Il regroupe six intercommunalités situées autour d'Aurillac représentant environ 80 000 habitants et intervient essentiellement au sujet de la prévention de la production de déchets. Il a signé depuis 2011 un contrat avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) visant à faire baisser de 7% la production de déchets sur son territoire.

Contact :

*Annabelle BOROWIEL (Tél : 04-71-63-87-64 ou par mail : annabelle.borowiel@smoce.fr)
Villages d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC*

LOGISENS en bref

1er bailleur du Cantal, LOGISENS gère un patrimoine de 3 815 logements, 20 commerces, 11 EPHAD, 4 foyers et 6 gendarmeries.

Engagé dans une démarche de développement durable depuis 2009, LOGISENS souhaite renforcer ses actions en faveur de la préservation de la planète et du recyclage des déchets.

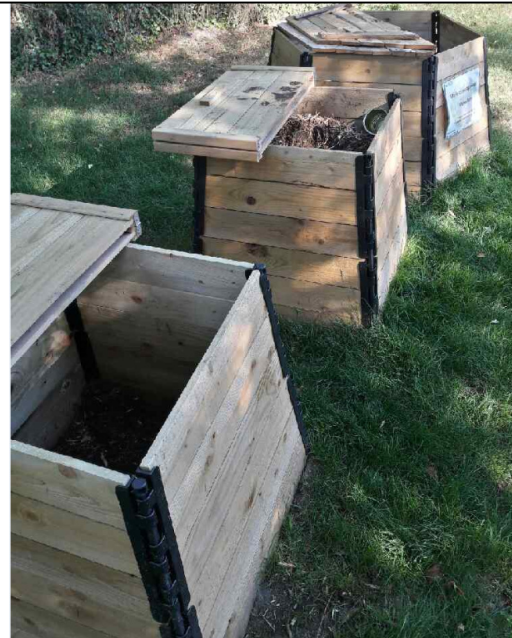
Partenaire du SYTEC sur le Nord Cantal, LOGISENS a favorisé l'implantation de composteurs et la distribution de bio-seaux dans 7 résidences avec la participation de 220 foyers volontaires.

Ce nouveau partenariat avec le SMOCE est un réel atout pour les locataires de LOGISENS sur le territoire Sud-ouest Cantal et contribuera à l'engagement de tous pour la réduction des déchets.

Résidence LE FLORIDE - AURILLAC



Maison JOUPPE - LOGISENS – ST PAUL DES LANDES



Cité du Bac - LOGISENS - MAURS



Résidence PEYRE ARSE - LOGISENS - YTRAC

